



Inauguration du Centre de tri de MPM exploité par SITA

Jeudi 19 mai 2011

Discours d'Eugène Caselli, Président de Marseille Provence Métropole

Nous ne croulerons pas sous le poids de nos déchets ! S'il est vrai que la prise de conscience du problème posé par la quantité de déchets produite, leur collecte et leur traitement, s'il est vrai qu'on a commencé à se pencher sérieusement sur la question qu'au tout début de ce siècle, la situation a heureusement évolué. Il n'y a donc rien d'irréversible. Aucune fatalité ne s'attache à la difficulté où nous serions, ici, de contrôler ce que nous jetons et de discipliner notre comportement vis-à-vis de nos détritiques ménagers. Même si nous semblons cumuler ici les handicaps avec une propreté douteuse récurrente, une très importante superficie à traiter et une part importante de la population qui vit dans des conditions précaires, aucune malédiction n'a été lancée pour nous ensevelir à tout jamais sous le contenu de nos poubelles !

A Marseille Provence Métropole, nous travaillons d'arrache-pied à l'organisation d'un dispositif très complet qui permettra de répondre dans la durée aux besoins et de progresser sensiblement sur la voie d'un changement de mentalité, d'habitudes et de réflexes chez nos concitoyens. Soyons toutes et tous bien persuadés que l'époque est révolue où l'on pouvait tout jeter sans distinction ni se préoccuper de ce qu'il advient ensuite de ces déchets. Et le temps viendra sans doute où, de même que nous payons ce que nous consommons, il nous faudra payer ce que nous jetons...

Sans même parler du prix de revient élevé de cette forme de valorisation, l'incinération de nos déchets n'est pas la panacée. La solution ne consistera certainement pas à transporter des tonnages de déchets de plus en plus importants jusqu'à l'incinérateur. D'où notre ambition, et c'est désormais notre objectif, de réduire de 7 pour cent la production des déchets ménagers dans les cinq ans. Cela fait l'objet d'un accord passé avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, l'Ademe. Elle apportera sa contribution financière à ce projet qui vise d'abord à refaire notre retard sur d'autres grandes villes françaises ou étrangères, avant que nous puissions prétendre à quelque exemplarité. Ici, vous le savez sans doute, la collecte sélective des déchets est de l'ordre de 34 kilos par an et par habitant quand la moyenne nationale est supérieure de 10 kilos et quand les Bruxellois, très bons élèves de la classe, atteignent le score de 88 kilos...

Gagner 7 pour cent, cela peut paraître modeste. C'est pourtant considérable et cela va nécessiter un réel effort de chacun, sous l'impulsion d'un éminent spécialiste venu renforcer nos équipes, en la personne de Vincent Ochier. Grâce au travail très sérieux accompli en amont par la commission « réduction des déchets à la source et tri sélectif » mise en place par notre collectivité, sous la présidence de Jean Viard, nous disposons d'un état des lieux précis et d'un plan d'actions articulé autour de cinq axes. Nous sommes engagés dans l'action.

En matière de réduction des déchets à la source et de tri sélectif, les deux vont de pair, les efforts à fournir obéissent à la règle dite des 3 « R », c'est-à-dire : réduire, réutiliser, recycler. Les moyens de réaliser les progrès nécessaires sont le développement du compostage personnalisé, la collecte des textiles, le renforcement de l'effectif de nos éco-ambassadeurs qui oeuvrent sur le terrain à expliquer et convaincre, le triptyque communiquer-informer-éduquer qui doit permettre d'obtenir ce changement de regard et d'attitude vis-à-vis des déchets, et également l'introduction des clauses dites environnementales dans les marchés que lance la collectivité.

Dans le but d'améliorer notre performance en matière de tri, nous agissons dans plusieurs directions simultanément. C'est la distribution d'environ 2 000 nouveaux bacs jaunes à Septèmes, Allauch, puis à Gignac. C'est la mise en place des colonnes enterrées d'une capacité équivalente à 8 conteneurs et l'installation de colonnes, notamment de recueil du verre, où il n'y en a pas ou sur de meilleurs emplacements plus commodes d'accès.

En parallèle, montrer le fonctionnement des centres de valorisation est de bonne et utile pédagogie. C'est ainsi que sont organisées des visites de ce site où nous nous trouvons. Il peut traiter 50 000 tonnes par an selon des process automatique ou mécanique de journaux et magazines, de cartons et briques alimentaires, de plastique et de métaux.

Nous structurons également notre action auprès des opérateurs de l'habitat collectif qui seront représentés par un interlocuteur unique. Le Printemps des quartiers se prête à des actions de nettoyage et de tri par les jeunes qui sont à la fois plus faciles à convaincre du bien-fondé de la démarche et de bons relais auprès de leurs aînés et parents.

Bien sûr, notre collectivité se doit de montrer l'exemple en adaptant ses usages et pratiques à ces nouvelles règles du vivre ensemble et mieux qui s'imposent désormais à notre société. Moins de papier utilisé et récupération du papier usagé, instauration d'indicateurs dans nos achats de consommables, et bien sûr, sensibilisation des agents de la communauté urbaine sont ainsi au programme.

Consciente du retard à rattraper, de l'ancienneté des mauvaises habitudes et de l'ampleur du domaine à traiter, Marseille Provence Métropole mobilise ses forces et s'engage à fond dans cette bataille de toute première importance si l'on veut – et qui ne voudrait pas ? – continuer à pouvoir profiter d'un cadre de vie agréable et convenablement organisé.

Je vous remercie.